



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 06 MAI 2025

Présents : Mme SYLVESTRE- MM. Pézière- Senecal- Podan Mavounzy

Assiste : M. Macina (Comité)

Excusé : M. Cokgul

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

## INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES MATCHES NON-JOUÉS

LA COMMISSION VOUS INFORME QU'EN RAISON DU NOMBRE IMPORTANT DE MATCHES NON-JOUÉS À CE JOUR ET N'AYANT PLUS DE DISPONIBILITÉS POUR LES REPORTER À UNE DATE PRÉVUE PAR LE CALENDRIER POUR LES MATCHES REMIS, NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION DE FAIRE JOUER CES MATCHES EN SEMAINE. NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES LORS DE LA REPROGRAMMATION DE CES MATCHES.

## INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2024/2025)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

## RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

## RAPPEL

**Pour toute demande de dérogation et pour qu'elle soit prise en compte, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de mentionner dans votre mail :**

**La catégorie, la division, la poule, le numéro du match, la date et le ou les matchs concernés.**

## ATTENTION

Article 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.





## **RAPPEL**

### **EXTRAITS DE QUELQUES POINTS DU REGLEMENT SPORTIF DU DISTRICT DU VAL D'OISE CONCERNANT LE CHAMPIONNAT**

#### Déroulement du championnat et arrêté municipal

##### **ART : 10.6**

- La situation officielle du déroulement d'un match (à jouer ou remis) à laquelle les clubs sont tenus de se conformer, est celle affichée sur le site Internet du District le vendredi à 16H00 (pour un match programmé le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour un match programmé en semaine).
- En cas de terrain indisponible, le club recevant doit obligatoirement joindre, avec le courrier électronique informant de cette indisponibilité, l'arrêté municipal ou l'attestation de l'autorité en charge de la gestion des installations. Comme son adversaire, il ne sera pas tenu de présenter son équipe.

**NOTA BENE : La Commission n'a aucun pouvoir pour discréditer un arrêté municipal**

#### Les Obligations

##### **ART : 11.1**

- Les clubs du Championnat Seniors de D1 ont l'obligation d'engager :  
Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre,

##### **ART : 11.2-1**

- En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent Règlement, les sanctions suivantes sont appliquées...

#### Matches remis et dérogations

##### **ART : 20.2**

- En dehors de ces dates, la Commission d'Organisation des Compétitions est habilitée à faire disputer les matches remis, ou à rejouer, aux heures et dates qu'elle juge nécessaire au bon déroulement des compétitions, et notamment sur des dates en semaine.

#### Amende et Forfait

##### **ART : 23.6**

- Si le forfait général ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de Championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matches contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent Règlement, comptabilisé lors d'un match contre cette équipe forfait général ou mise hors compétition avant les trois dernières rencontres de Championnat, reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de Championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matches contre cette équipe restent acquis et les matches éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

##### **ART : 23.9.1**

- Ces amendes sont triplées, conformément à la décision prise par le Comité de Direction du DVOF du 29 juin





2004, lors des trois dernières rencontres de championnat, match remis compris.

**ART : 23.9.2**

- Cette mesure est également applicable pour le forfait avisé, lorsque celui-ci concerne l'une des trois dernières rencontres, match remis compris, sauf dans la dernière division de chaque catégorie (Comité de Direction du 14/06/2011).

**RETOUR AUDITION**

Après avoir auditionné les représentants du club de l'ACS CORMEILLAIS et regretté l'absence des représentants du club de GOUSSAINVILLE, la COC a pris en compte les explications fournies par l'ACS CORMEILLAIS et décide la perte du match par pénalité au club de GOUSSAINVILLE

GOUSSAINVILLE Amende 20€ x 3= 60€

U16 D3 Poule A

Match n°28945841 du 09/02/2025

GOUSSAINVILLE / CORMEILLAIS

GOUSSAINVILLE	-1 pt	0 but
CORMEILLAIS ACS	3 pts	5 buts

**COURRIERS DES CLUBS****PERSAN**

Courriel du 06/05/2025

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, manque l'accord écrit de votre adversaire.

**BELLOY St MARTIN**

Courriel du 18/04/2025

La Commission ne disposant plus de dates pour les matchs remis, elle vous demande de contacter votre adversaire pour convenir de jouer le match un jour en semaine.

**VIARMES**

Courriel du 05/05/2025

Le critérium + 55 ans n'ayant pas de classement, la COC autorise exceptionnellement à votre équipe de continuer la compétition. Toutefois, vous devez demander et obtenir l'accord de chacun de vos adversaires pour jouer les matchs et en informer le District.

**MERY MERIEL**

Courriel du 02/05/2025

Anciens D3 Poule B

Match n°28425481

MERY MERIEL FC 33 / Cergy Pontoise FC 32

En application de l'article 20-6-1-a, match perdu par pénalité confirmé au club de Méry Mériel hors délai

**CERGY PONTOISE**

Courriel du 06/05/2025

N'ayant plus de date pour les matchs remis, la COC décide en vertu de l'art. 20.2 du RS du DVOF de faire jouer les matchs suivants le 14/05/2025 à 18H :

- CERGY PONTOISE / VILLIERS LE BEL match n°28941192 U14 D1





- CERGY PONTOISE / SOISY match n°28942094 U14 D2
- CERGY PONTOISE / MARLY match n°28942822 U14 D3

**HERBLAY**

Courriel du 05/05/2025

U14 D4 Poule C

Match n°28940019 du 08/05/2025

ERMONT AS 23 / HERBLAY ES 23

N'ayant pas de date pour les matches remis en application de l'art. 20.2 du RS du DVOF, match à jouer le 14/05/2025 à 18H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**OSNY**

Courriel du 06/05/2025

U16 D1 Match n°28944502

OSNY FC 21 / COSMO TAVERNY 21

Considérant le PV de la réunion du CDPME du 28/03/2025.

Considérant que suite à une erreur administrative, le match n'ayant pas été reporté dans un premiers temps, la Commission met la décision en délibéré.

**SAINT LEU**

Courriel du 02/05/2025

Les 2 matches sont bien programmés le 08/05/2025 et 11/05/2025 et non le 11/05/2025

**HERBLAY**

Courriel du 05/05/2025

Confirmation de date le samedi 24 à 16H

**MATCHES À JOUER DATES HORAIRES**

**MERY MERIEL**

Courriel du 24/04/2025

Critérium +45 ans Poule C

Match n°28433276 du 27/04/2025

THILLAY VAUD'HERLAND 35 /HERBLAY ES 36

Match à jouer le 11/05/2025

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**DOMONT**

Courriel du 06/05/2025

Seniors D4 Poule B

Match n°28899438 du 15/12/2024

DOMONT FC 1 / CHAUMONTEL LUZARCHES 2

Match à jouer le 14/05/2025 à 20H en application de l'art. 20.2 du DVOF

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**AUVERS ENNERY**

Seniors D3 Poule C

Match n°28435005 du 08/12/2024

**INVERSION DE RENCONTRE**

AUVERS ENNERY FC 1 / MONTMORENCY FC 1

Le match se déroulera sur les installations de MONTMORENCY

Match à jouer le 14/05/2025 à 20H en application de l'art. 20.2 du DVOF





Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**ERMONT AS**

Courriel du 02/05/2025  
U14 D4 Poule C  
Match n°28940019 du 05/05/2025  
ERMONT AS 23 / HERBLAY ES 23  
Match à jouer le 14/05/2025 à 18H  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**EAUBONNE**

Courriel du 02/05/2025  
Seniors D3 Poule B  
Match n°28352997 du 30/03/2025  
EAUBONNE CSM 2 / PUISEUX LOUVRES 95 1  
Match à jouer le 14/05/2025 à 20H  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**NEUVILLE**

Courriel du 29/04/2025  
Critérium +45 ans  
Match n°28895263 du 18/05/2025  
NEUVILLE SUR OISE / BEAUCHAMP  
Match à jouer le 11/05/2025  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**FRETTOISE**

Application de l'ART 20.2 du RS du DVOF  
**Inversion de rencontre**  
Seniors D3 Poule A  
Match n° 28352814 du 15/12/2024 reporté au 12/01/2025  
FRETTOISE ES 1 / ARNOUVILLE FAS 1  
Match à jouer le 21/05/2025 à 20h sur les installations d'ARNOUVILLE  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**FRETTOISE**

Anciens D3 Poule A  
Match n° 28425205  
FRETTOISE ES / THILLAY VAUD'HERLAND  
Match à jouer le 11/05/2025  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**FRETTOISE**

U18 D3 Poule B  
Match n° 28947661  
FRETTOISE ES / DEUIL ENGHEN FC  
Match à jouer le 11/05/2025 à 12H  
Accord de la COC  
Prévenir vos adversaires

**FRETTOISE**





Application de l'ART 20.2 du RS du DVOF

**Inversion de rencontre**

Seniors D3 Poule A

Match n° 28352879

FRETTOISE ES / GOUSSAINVILLE FC

Match à jouer le 14/05/2025 à 20h sur les installations de GOUSSAINVILLE

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**BEZONS**

U14 D3 Poule B

Match n°28942554

BEZONS USO / SARCELLES AAS

Match à jouer le 14/05/2025 à 18h

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**CONFIRMATION DE RESULTAT****AUVERS ENNERY**

Courriel du 02/05/2025

Anciens D4 Poule A

Match n°28425767 du 23/03/2025

AUVERS ENNERY FC 32 / DEUIL ENGHIEU FC 32

AUVERS ENNERY 2buts 0pt

DEUIL ENGHIEU FC 32 3buts 3pts

**DOMONT**

Courriel du 04/05/2025

Seniors D4 Poule C

Match n°28436089 du 04/05/2025

PUISEUX LOUVRES 95 2 / DOMONT FC 2

PUISEUX LOUVRES 95 2 2buts 0pt

DOMONT FC 2 10buts 3pts

**MATCH PERDU PAR PENALITE****COURDIMANCHE**

U14 D4 Poule A

Match n°28943063 du 01/05/2025

COURDIMANCHE / HERBLAY

COURDIMANCHE 0but -1pt

HERBLAY 5buts 3pts

Absence d'arrêté municipal

**1ER FORFAIT AVISE SANS AMENDE****BRUYERES**

U16 D3 Poule A

Match n°28945374 du 04/05/2025

BRUYERES BERNES USM / CORMEILLAIS ACS

BRUYERES BERNES USM 0 but -1 pt

CORMEILLAIS ACS 5 buts 3 pts



**1ER FORFAIT NON AVISE AVEC AMENDE****OSNY**

U16 D1

Match n°28944513 du 04/05/2025

ARGENTEUIL RC / OSNY FC

OSNY FC Amende 30€

OSNY FC 0 but -1 pt

ARGENTEUIL RC 5 buts 3 pts

**AUVERS ENNERY**

U18 D3 Poule A

Match n°289447535 du 06/04/2025

GONESSE RC21 – AUVERS ENNERY FC21

AUVERS ENNERY Amende 30€

AUVERS ENNERY FC21 0 but -1 pt

GONESSE RC21 5 buts 3 pts

**ADAMOIS OL**

U16 D1

Match n°28944518 du 06/04/2025

ARGENTEUIL FC21 – ADAMOIS OL21

ADAMOIS OL Amende 30€

ARGENTEUIL FC21 5 buts 3 pts

ADAMOIS OL21 0 but -1 pt

**MONTMORENCY FC**

U15 D1 Poule A

Match n°28429243 du 15/03/2025

ARGENTEUIL FC1 – MONTMORENCY FC1

MONTMORENCY FC Amende 30€

ARGENTEUIL FC1 5 buts 3 pts

MONTMORENCY FC1 0 but -1 pt

**BEZONS USO**

U14 D4 Poule C

Match n°28940000 du 08/03/2025

GONESSE RC22 – BEZONS USO23

BEZONS USO Amende 30€

GONESSE RC22 5 buts 3 pts

BEZONS USO23 0 but -1 pt

**ERMONT**

Seniors D4 Poule B

Match n°28435859 du 04/05/2025

FOSES FU 2 / ERMONT AS 3

ERMONT AS 3 Amende 90 €

ERMONT AS 3 0 but -1 pt

FOSES FU 2 5 buts 3 pts

**COURDIMANCHE**

Seniors D4 Poule A

Match n°29269361 du 16/03/2025

COURDIMANCHE AS 2 / MARCOUVILLE CITY CP 2

COURDIMANCHE AS 2 Amende 30€

COURDIMANCHE AS 2 0 but -1 pt





MARCOUVILLE CITY CP 2 5 buts 3 pts

**TOHO**

CDM D1

Match n°28426726 du 04/05/2025

TOHO AS / MCA FC

TOHO AS	Amende 90€
TOHO AS	0 but -1 pt
MCA FC	5 buts 3 pts

**FRETTOISE ES 31**

Anciens D3 Poule A

Match n°28425196

BELLOY SAINT MARTIN ASC 31 / FRETTOISE ES 31

FRETTOISE ES 31	Amende 30€
FRETTOISE ES 31	0 but -1 pt
BELLOY SAINT MARTIN ASC 31	5 buts 3 pts

**OSNY**

Critérium +45 ans Poule A

Match n°28430865 du 30/03/2025

HERBLAY ES 35 / OSNY FC 35

OSNY FC 35	Amende 30€
OSNY FC 35	0 but -1 pt
HERBLAY ES 35	5 buts 3 pts

**2EME FORFAIT AVISE SANS AMENDE****CHAMPAGNE**

Seniors D3 Poule B

Match n°28353009 du 04/05/2025

CHAMPAGNE SFC 2 / VAUREAL FCM 2

CHAMPAGNE SFC 2	0 but -1 pt
VAUREAL FCM 2	5 buts 3 pts

**2EME FORFAIT NON AVISE AVEC AMENDE****THILLAY VAUD'HERLAND**

U18 D3 Poule A

Match n°28947527 du 04/05/2025

VIARMES ASNIERES OL 21 / THILLAY VAUD'HERLAND 21

THILLAY VAUD'HERLAND 21	Amende 105€
THILLAY VAUD'HERLAND 21	0 but -1 pt
VIARMES ASNIERES OL 21	5 buts 3 pts

**COSMO TAVERNY**

U14 D3 Poule C

Match n°28942797 du 08/03/2025

SOISY ANDILLY MARGEN 22 – COSMO TAVERNY 22

COSMO TAVERNY 22	Amende 35€
SAM22	5 but 3 pts
COSMO TAVERNY 22	0 buts -1 pts

**AUVERS ENNERY FC**

U14 D4 Poule A





Match n°28943061 du 05/04/2025  
CORMEILLAIS ACS23 – AUVERS ENNERY FC21  
AUVERS ENNERY FC Amende 35€  
CORMEILLAIS ACS23 5 buts 3 pts  
AUVERS ENNERY FC21 0 but -1 pt

**3EME FORFAIT SANS AMENDE QUI GENERE FORFAIT  
GENERAL**

**ARNOUVILLE FAS**  
U16 D3 Poule D  
Match n°28946407 du 06/04/2025  
VIARMES ASNIERES OL 21 – ARNOUVILLE FAS21

**FORFAIT GENERAL**

**ARNOUVILLE FAS**  
U16 D3 Poule D  
Amende de 110€

Secrétaire de Séance  
M. Senecal

Président de Séance  
M. PODAN-MAVOUNZY

